



Prévenir les risques psychosociaux (RPS)

Public concerné

Responsables RH, Managers, Dirigeants,
Représentants du Personnel, Chargés de
Prévention

Pré-requis

Aucun

Dates, durée et lieu

Les 15 et 16 janvier 2018
2 jours (14 heures) à Strasbourg

Tarif

Inter : 620,00 € HT par participant
Intra : 2 200,00 € HT par session

Objectifs de la formation

- Identifier les risques psychosociaux comme un risque professionnel et en différencier les familles
- Comprendre les liens entre travail, RPS et effets sur la santé et l'entreprise
- Distinguer les actions de prévention primaire des autres types d'action

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques et d'exercices de mise en application

Formation animée par

Isabelle HORNECKER, psychologue du travail, formatrice à la prévention des RPS certifiée par INRS Paris, IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels)

Programme de la formation

Les RPS (stress, burn-out, dépression professionnelle, violence interne et externe) sont plurifactoriels : les causes sont économiques, culturelles, organisationnelles et individuelles. C'est de la conjonction de ces facteurs que naît la souffrance au travail. Ils ont un impact sur la santé des personnes et le bon fonctionnement de l'entreprise.

- 1. Se familiariser avec les risques psychosociaux**
 - Le stress
 - La violence interne
 - La violence externe
 - La souffrance éthique
 - La dissonance émotionnelle
- 2. Connaître le cadre réglementaire et juridique**
 - Définitions juridiques (stress, RPS, burn out, harcèlement...)
 - Les obligations de l'employeur
- 3. Connaître les causes des RPS**
 - Les exigences du travail
 - Les exigences émotionnelles
 - L'insécurité
 - Les rapports sociaux
 - Le manque d'autonomie
 - Le conflit de valeurs
- 4. Connaître les conséquences des RPS**
 - Les effets sur le fonctionnement de l'entreprise
 - Les conséquences sur la santé des salariés
- 5. Savoir agir pour prévenir**
 - La prévention primaire
 - La prévention secondaire
 - La prévention tertiaire